

Tribune Sept 2018 : Transition énergétique

La prise de conscience de changements dans notre environnement oblige nos dirigeants à devoir réagir. Bien que ce soit essentiellement de la communication, le rappel martelé de catastrophes naturelles ne suffira pas à les éviter. Le problème étant complexe, les politiques restent prudents sur des actions réelles, sauf pour celles dictées par des lobbys. Les réunions internationales ne fixent que des objectifs, laissant les états prendre des mesures pour les atteindre, sans contrôle sur leurs plans d'actions.

Pour qu'une critique constructive du plan français de transition énergétique soit objective, il faut comprendre les raisons qui obligent à un changement. Trop de « fausses » raisons, invoquées par des lobbys, conduisent à des mesurettes de taxation. Selon les options prises dans ce plan, les impacts sur la population seront plus ou moins douloureux, faute d'apporter un mieux. Cette nouvelle répartition des ressources en énergie ne sera pas équitable : il y aura des gagnants et bien plus de sacrifiés.

Pourquoi devons nous changer nos habitudes :

La première raison est le risque sur la santé des individus. La pollution entraînera tôt ou tard une recrudescence des maladies pour les individus exposés aux polluants et des mutations sur les populations à venir pour s'adapter à ce nouveau climat. Que ce soit l'eau, le sol ou l'air, il y aura un impact à plus ou moins long terme.

La seconde raison est le changement climatique lié à l'effet de serre. Il est en partie lié à la pollution de l'air bien que le CO2 (un composant majeur de l'effet de serre) ne soit pas toxique pour l'homme. Ce changement climatique aura un impact indirect sur nous, par son effet sur les précipitations donc sur la végétation, sur la survie d'espèces qui ne s'adapteront pas ou qui muteront en affectant leurs prédateurs et la modification de la composition de l'air que nous respirons.

Ensuite viennent les raisons géopolitiques de l'indépendance énergétique. La mondialisation a accru le risque de bouleversements économiques liés à des conflits entre nations. Bien souvent le premier effet se produit sur la principale source d'énergie qu'est le pétrole, mais se propage rapidement sur toutes les matières premières et se termine par de graves crises financières pour bon nombre d'états.

La dernière cause qui me vient à l'esprit est l'augmentation des besoins en énergie. Non seulement pour nourrir les populations (démographie en forte croissance) mais pour satisfaire un besoin grandissant de confort, nous devrons exploiter plus de sources d'énergie. Les développements de ces nouvelles sources nécessitent de gros financements. Il existe des participations public-privé, mais les subventions accordées par l'état sont surtout à destination des grandes entreprises. Dans le cas de société d'économie mixte, il y a pour les populations un retour sur investissement par le biais de l'actionnariat public dans l'entreprise. Dans le cas de subventions aux entreprises privées, seuls les actionnaires (privés) se partageront les bénéfices futurs.

Méthodologie pour nous pousser à modifier nos habitudes:

Le plan prétend être la déclinaison des grandes orientations d'accords internationaux. Cependant sur certains aspects, des plans existaient avant les accords qui ont abouti au plan de transition énergétique de 2015. Exemple, les incidents nucléaires majeurs ont poussé nos dirigeants à réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité. Par bien des aspects le plan de transition semble être dicté par des événements plutôt que par une déclinaison d'engagements pris lors de meetings internationaux.

Les premières mesures ont porté sur les GES (gaz à effet de serre) avec une focalisation sur le CO2. Ces premières mesures étaient essentiellement des taxes (taxe carbone et bonus-malus sur certains appareils) qui ne traitaient pas directement les causes du problème mais servaient à ponctionner le consommateur, en orientant ses achats. Le bonus-malus sur les émissions de CO2 des véhicules favorisait le diesel... la suite a montré l'erreur de taxer plus l'essence que le diesel, sans analyse sérieuse d'impact et sans donner de la visibilité sur l'argent ponctionné chez le consommateur.

A contrario, les mesures sur le chauffage au bois ont produit des effets positifs directs sur la réduction des GES liée au chauffage : interdiction des foyers non performants et promotion de solutions nouvelles permettant d'exploiter l'énergie du bois qui est une ressource renouvelable. Ces deux exemples montrent deux méthodes pour modifier le comportement des consommateurs. Sur un plan marketing, ces deux méthodes apportent des résultats semblables pour la promotion de nouveaux produits. Fixer par la loi des règles pour imposer des produits contribue (en plus des subventions) au développement technique et donc à une future indépendance de la France vis à vis de technologies étrangères. Dans ces deux exemples, l'action est ciblée sur une menace et elle est imposée comme LA SOLUTION pour régler le problème. Si cette action se résume à une taxe sans objectif précis, elle ne traite pas la cause du problème.

De façon plus générale, la méthode démarre sur le constat d'une menace pour la stabilité de nos systèmes. La première action consiste à prélever des fonds par une taxation ciblée sur certaines catégories de consommateurs. Ces fonds sont mis à disposition de nos dirigeants. Une part sera redistribuée pour mettre en place quelques actions pour endiguer la dérive et en grande partie pour apporter à des acteurs économiques, un second souffle si leur secteur devient trop concurrentiel, donc moins rentable. Un exemple simple est la taxe mise sur la consommation d'électricité pour le développement des énergies renouvelables. En plus des particuliers qui ont bénéficié d'un prix de rachat de l'électricité produite par leurs panneaux photovoltaïques (financer par cette taxe), les industries nouvelles (orientées vers le solaire et l'éolien) ont en largement profité sans s'engager à partager les profits futurs (sauf avec leurs actionnaires et l'état).

Le plan de transition énergétique est-il sincère ?

Ce plan est défini par la **loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte**. En préambule à l'adoption de la loi, la commission des affaires économiques du Sénat a rendu un long rapport de plus de 600 pages sur le sujet (<https://www.senat.fr/rap/l14-263-1/l14-263-11.pdf>). J'en ai extrait le chapitre sur les objectifs de la loi qui reflète l'état d'esprit des textes.

Une série d'objectifs à moyen et long termes ont ainsi été adoptés :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 ;*
- réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ;*
- réduire la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles de 30 % en 2030 par rapport à la référence 2012 ;*
- porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030 ;*
- porter la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025 ; (note du rédacteur : date repoussée à 2050).*
- atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes « bâtiment basse consommation » pour l'ensemble du parc de logements en 2050 ;*

- réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 et découpler progressivement la croissance économique et la consommation matières premières.

Ces **objectifs** sont divers et recouvrent un champ très vaste de politiques publiques, qui **dépassent largement le périmètre du programme 174**, qui fait pourtant de la poursuite de la transition énergétique et de l'amplification de la politique de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air deux de ses priorités.

Ma première réaction porte sur l'aspect irréaliste de beaucoup d'objectifs. Il faut bien sûr assurer une transition, mais les objectifs doivent être atteignables pour être crédibles. Certes, les dates pour atteindre les objectifs quantitatifs sont relativement lointaines, mais sauf miracle technologique ils ne seront pas atteints. Depuis ces rapports, des dates ont été repoussées (sur le nucléaire par exemple). Ces objectifs ne sont pas indépendants les uns des autres. En privilégiant un objectif, on risque non seulement de ne pas en atteindre les autres, mais aussi de dégrader la situation globale.

Par exemple, réduire la consommation finale brute d'énergie signifiera la baisse de l'activité industrielle, donc la croissance du PIB (et aussi réduira les emplois). Toujours sur cet objectif, l'isolation seule des bâtiments ne suffira pas, d'autant plus que les réalisations des systèmes d'isolation consomment de l'énergie pour fabriquer les matériaux de cette isolation. Doit-on jouer sur le terme de « finale » et ne considérer que le chauffage et les déplacements comme énergie finale à réduire ?

Une ambiguïté similaire existe sur le traitement des déchets mis en décharge. Une partie des déchets mis en décharge est réutilisée, soit pour fournir de l'énergie (gaz et électricité) ou pour être recyclée. Toute réduction de cette part devra être compensée par d'autres sources, à demande constante d'énergie. Dans les déchets mis « en décharge », doit-on y inclure les déchets du combustible nucléaire enfouis ? Le volume de ces déchets nucléaires devrait augmenter avec des démantèlements de centrales nucléaires.

Les objectifs ne peuvent donc pas être le point essentiel du plan de transition ; vue l'horizon visé, ils seront sûrement révisés. Les objectifs sont essentiellement les éléments d'un plan de « COM » pour nous convaincre de la sensibilité des politiques aux problématiques liées à la dégradation du climat et pour justifier les aides aux nouvelles industries de remplacement (à destination finale des actionnaires). L'important dans un plan est l'ensemble des actions concrètes pour régler les problèmes, avec une quantification des impacts sur chaque problème.

Les actions concrètes :

Bâtir un plan sur la simple critique d'un texte de loi, article par article, ne donne pas une évaluation correcte de l'évolution espérée. La commission du Sénat ne fait qu'amender une liste d'articles de lois, sans grande cohérence sur de grands axes stratégiques qui permettraient de sélectionner les actions efficaces.

Je ne prétends pas vouloir traiter ce vaste sujet et me contente de proposer une démarche simple pour définir les axes d'actions pour régler les problèmes de façon cohérente et surtout objective (sans pression de lobbys). Pour avoir une vue synthétique de la problématique j'ai dessiné un tableau qui lie les objectifs à des axes d'action. Les objectifs sont globalement ceux du rapport du Sénat, sans les échéances. Les échéances d'obtention du résultat pourront être obtenues par des simulations.

Les axes d'action du tableau ne sont pas exhaustifs mais doivent être considérés comme des exemples. L'intérêt est sur la méthode. Les spécialistes envisageront des axes complémentaires pour affiner le résultat. Par itération les experts obtiendront un plan d'action optimum, équilibré et réaliste, répondant aux attentes issues des objectifs. Les flèches du graphique indiquent les impacts

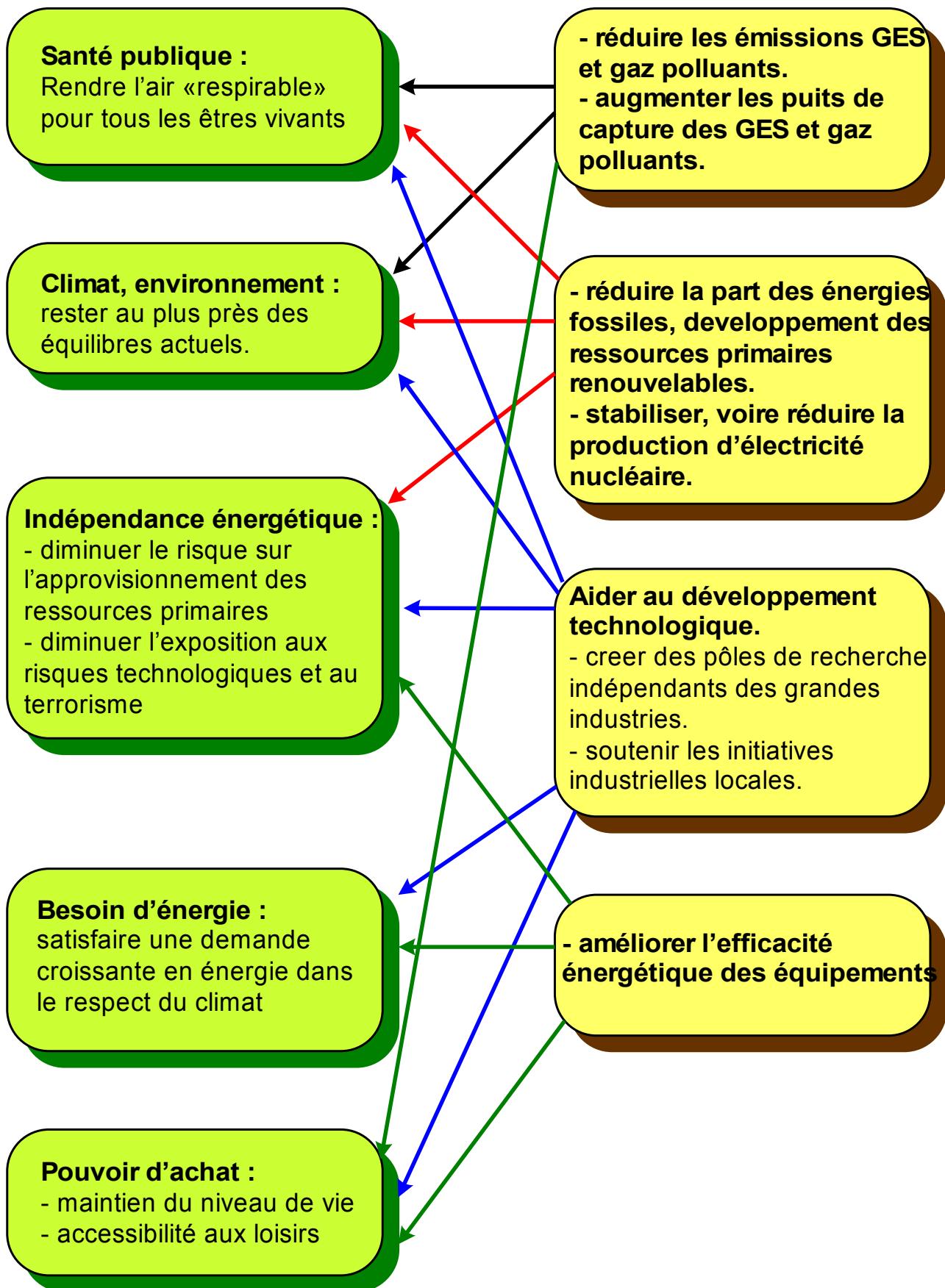
des actions sur les objectifs. Je n'ai pas les compétences et connaissance des données dans tous les domaines pour tenter une simulation. J'oppose simplement cette méthode aux articles de loi empiriques proposés dans le plan, qui prétendent maîtriser l'évolution du climat. Je les perçois comme des lois pour satisfaire des intérêts privés.

Derrière les axes d'action il faudrait évaluer l'efficacité d'actions concrètes. Par exemple, réduire les émissions de GES et gaz polluants peut se faire, en partie, par l'abandon des sources d'énergie fossile. Il faudra alors préciser les actions pour cela : par exemple le financement du développement de la voiture électrique ou à pile à hydrogène. Il faudra aussi regarder l'impact sur le train de vie des populations (coût d'achat des véhicules)...et la sécurité des approvisionnements, c'est à dire la production d'énergie électrique (bien sûr sans appel aux ressources fossiles).

Ceci n'est qu'un exemple de la démarche. Le politique devra s'assurer que les financements publics de la recherche, par exemple, auront un retour pour l'état sur des bénéfices futurs. Ceci doit faire partie intégrale d'un plan sérieux. Dans les articles de loi on trouve des aides et des taxes mais pas de règles de partage de futurs bénéfices (hors impôts sur les sociétés).

Les objectifs

Les axes d'action



Conclusion :

Je n'ai pas de leçon à donner aux politiques. J'exprime un point de vue constructif. Un bon plan doit être accepté par les populations obligées de modifier leur comportement. Pour être accepté il doit être publié et expliqué. Pour le comprendre il faut qu'il soit clair, sans compromission avec des acteurs économiques qui ne s'attachent qu'à un objectif particulier du plan pour leur profit. La décision de mise en œuvre devrait être soumise à l'approbation de la population (c'est sûrement aussi important que l'adhésion à la zone euro).

Francis MISSE

Enrichissez ce texte en envoyant vos commentaires à francis.misse@cegetel.net